

**Ecole de droit de la Sorbonne  
Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)**

**Master  
«Juriste international»**

**Droit privé comparé**

**Cours de M. Legrand**

**Année universitaire 2021-2022**

**Le droit privé très privé à la Cour suprême des Etats-Unis**

(Tous les documents ci-dessous peuvent être téléchargés  
depuis la page <Droit privé comparé> à <[www.pierre-legrand.com](http://www.pierre-legrand.com)>.)

*Griswold v. Connecticut*, 381 U.S. 479 (1965).

*Loving v. Virginia*, 388 U.S. 1 (1967).

*Roe v. Wade*, 410 U.S. 113 (1973).

*Bowers v. Harwick*, 478 U.S. 186 (1986).

*Planned Parenthood of Southeastern Pennsylvania v. Casey*, 505 U.S. 833 (1992).

*Lawrence v. Texas*, 539 U.S. 558 (2003).

*Obergefell v. Hodges*, 576 U.S. 644 (2015).

L'épreuve terminale écrite, dont la note vaudra pour l'ensemble du cours, prendra la forme d'un examen "à la maison" (ou "take-home examination"). Le sujet d'examen comprendra une question, laquelle sera distribuée à la fin de la dernière séance. Les étudiants disposeront ensuite de trois semaines environ pour rendre une copie de 3000 mots, en anglais ou en français, par la voie électronique.